

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL
CHARGE-E D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL
CRN01 - TITRE RNCP NIVEAU 5
HORS TEMPS TRAVAIL
EN ALTERNANCE
CPF
VAE

EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social


120 crédits ECTS
 Titre RNCP Niveau 5

 Titre RNCP Niveau 5 Chargé
 d'accompagnement social et professionnel

 Mention officielle :
 Arrêté du 30/06/2022 - accréditation pour
 5 ans

Niveau d'entrée requis : niveau 4

Niveau de sortie : niveau 5

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

 NSF : Aide, conseil, orientation, soutien
 socio-éducatif (332)

 Métiers (ROME) :
 K1201 - Chargé-e d'intervention
 sociale, K1203 - Accompagnateur-ice
 socioprofessionnel-le, K1801 -
 Conseiller-re en insertion professionnelle,
 K2101 - Conseiller-re en formation
France Compétences : **RNCP36625**

Certifinfo : 63695

CPF : **113622**

Débouchés :

 Conseiller-re en emploi et insertion
 professionnelle, Intervenant-e d'action
 sociale, Conseiller-re en formation, Agent-e
 d'accueil en organisme social, Chargé-e
 d'information en organisme social ...
 Unités inscrites dans des collectivités
 territoriales (services sociaux dépendant
 des Conseils généraux ou des communes)
 ou dans des structures publiques (Pôle
 Emploi, hôpitaux...)
 Structures associatives (centres sociaux,
 missions locales, centres d'hébergement,
 entreprises d'insertion ...)

Références :

	2021	2020	2019
taux réussite	97%	93%	93%
taux abandon	9%	11%	5%

base : effectifs résidents Réunion

PRESENTATION

Le secteur social a connu, depuis une vingtaine d'années, d'importantes transformations qui ont conduit à une croissance des activités et à une diversification des métiers et des fonctions qui s'y exercent. Les diplômes du travail social ont très longtemps structuré les emplois, au point que l'appellation des métiers est identique à celle des diplômes (assistant de service social, éducateur spécialisé, auxiliaire de vie sociale, etc.).

Le secteur social est une voie d'accès privilégiée aux postes d'encadrement et de direction. Pour faire face à ces transformations liées aux évolutions de la société, le Cnam propose un panel de formations à tous les niveaux de qualification dans les champs liés à l'accompagnement professionnel, l'intervention sociale et l'ergonomie.

OBJECTIFS

Le la Chargé.e d'accompagnement social et professionnel a pour mission d'accompagner des parcours individuels pour favoriser l'insertion sociale / professionnelle ou la mobilité des publics dans les domaines de l'emploi, de l'accès à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté ou dans un parcours de formation professionnelle. Il s'agit d'accueillir, de faire un diagnostic sur la situation de la personne, de l'informer, l'orienter et l'accompagner dans la construction et dans la réalisation de son parcours d'insertion sociale et professionnelle en instaurant une relation de coopération et de confiance. Cela passe par un travail en réseau avec les partenaires locaux et en lien avec les travailleurs sociaux.

Compétences visées :

- Réception, analyse de la demande et élaboration d'un premier diagnostic.
- Information, orientation des personnes à partir des situations identifiées.
- Accompagnement des personnes dans la construction d'un parcours d'insertion professionnelle, social ou de formation.
- Mobilisation d'un réseau de partenaires et coopération en équipe.
- Recueil, traitement, veille et gestion de l'information et d'un fond documentaire.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES
Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'alternance.

Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.

Des capacités d'expression écrite et orale d'un niveau bac sont nécessaires pour tirer profit de la formation et pour exercer l'activité professionnelle visée.

Conditions d'accès

- Etre titulaire du baccalauréat OU justifier du niveau bac (ou équivalent).
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), Validation des Etudes Supérieures (VES).

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2022		
Inscriptions jusqu'au	31/10/22	31/03/23
Début des cours	05/09/22	06/03/23
Fin des cours	10/02/23	21/07/23
Semaine de révisions	semaine du 13/02/23	semaine du 24/07/23
Examens 1ère session	semaine du 20/02/23	semaine du 31/07/23
Examens 2nde session	quinzaine du 21/08/23 au 02/09/23	
Interruption des cours du 19/12/2022 au 06/01/2023 inclus - reprise le 09/01/2023		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- **Durée minimale** : 2 ans
- **Durée maximale** : non spécifié (4 ans pour le certificat professionnel)
- **Lieu de formation** : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- **Horaires** : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
 18 rue Claude Chappe ZAC 2000
 info@cnam.re
 Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le
 vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
 consultez notre guide : www.cnam.re



ANNEE 1 (Certificat professionnel)

UE	ECTS	Année	Modalité	Examen
TET003	8 ECTS	An.	présentiel en soirée	1
Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires professionnels				
AST004	6 ECTS	S1	présentiel en soirée	1
Institutions et acteurs de l'intervention sociale : accueil, information, orientation				
CCE001	4 ECTS	S1	présentiel en soirée	1
Outils et démarche de la communication écrite et orale				
TRS001	6 ECTS	S1	présentiel en soirée	1
La relation aux publics en situations d'accompagnement				
TET007	6 ECTS	S2	présentiel en soirée	1
Recherche d'informations : théorie et pratique sur le web				
TET099	6 ECTS	S2	présentiel en soirée	1
Analyse de son parcours et positionnement professionnel				
UA2322	18 ECTS			
Expérience professionnelle Certificat professionnel (CP2900A)			rapport	b

Certificat professionnel

Chargé-e d'information, d'accueil et d'orientation

La première année du diplôme Chargé-e d'accompagnement social et professionnel comprend **6 unités enseignement**. La formation allie une préparation aux situations professionnelles et des apports plus généraux qui favorisent l'acquisition de compétences méthodologiques de base.

b. L'obtention du certificat professionnel suppose la rédaction d'un rapport de validation en y présentant et analysant une situation d'information, d'accueil ou d'orientation de public observée ou conduite par l'élève – selon le cas – dans le cadre de sa pratique professionnelle, d'une activité bénévole ou durant un stage (les élèves n'ayant jamais exercé des activités d'information, d'accueil ou d'orientation doivent compléter la formation par un stage d'au moins un mois).

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

c. L'élève doit, à la fin de sa formation, attester d'une expérience professionnelle de 18 mois. Si cette expérience a été acquise dans un autre domaine que l'accompagnement social et professionnel, elle devra être complétée par un stage de 3 mois visant à être confronté à des activités d'accompagnement.

Si l'élève souhaite obtenir uniquement le Certificat professionnel, il doit obligatoirement valider les 6 UE + l'UA d'expérience UA2322 (voir ci-dessus). S'il souhaite obtenir le diplôme d'établissement Chargé-e d'accompagnement social et professionnel, l'UA211G se substitue à l'UA2322.

Le rapport d'expérience dans le cadre de l'UA211G fait l'objet d'une présentation orale.

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+S2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée présentiel en journée 100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table production à rendre évaluation orale

..... coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

ANNEE 2

UE	ECTS	Année	Modalité	Examen
PSY001	4 ECTS	S1	présentiel en soirée	1
Eléments de psychopathologie dans l'intervention sociale				
TRS002	6 ECTS	S1	présentiel en soirée	1
La relation aux publics : méthodologies de l'accompagnement				
AST005	6 ECTS	S2	présentiel en soirée	1
Institutions et acteurs de l'intervention sociale : l'accompagnement				
CCE003	4 ECTS	S2	présentiel en soirée	1
Pratiques de l'accueil, de la négociation et de la communication				
TET010	6 ECTS	S2	présentiel en soirée	1
Initiation aux questions du travail et de l'emploi				
AST002	6 ECTS	-	FOAD	1
Champs de la sociologie				a
UAS003	30 ECTS			
Expérience professionnelle				
UAS004	6 ECTS			
Atelier recherche documentaire, recherche de stage et/ou pratique de terrain				
UA211G	16 ECTS			
Rédaction et soutenance d'un rapport d'expérience en situation d'accompagnement			rapport	c

a. L'apprenant est inscrit sur un autre centre Cnam organisateur de l'unité d'enseignement. La planification de celle-ci est communiquée par le centre distant.

UNITES D'ENSEIGNEMENT

Le diplôme Chargé-e d'accompagnement social et professionnel est organisé en 12 unités d'enseignement, dont les 6 premières à valider pour l'obtention du certificat :

TET003 : Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires professionnels

Connaître et utiliser les outils de recueil d'information, notamment l'entretien et le questionnaire dans le contexte de l'activité d'accueil ou d'accompagnement. Analyser, organiser et exploiter l'information recueillie.

AST004 : Institutions et acteurs de l'intervention sociale : information, accueil et orientation

Cette UE met au premier plan les institutions et les acteurs dont l'existence est structurante dans le champ de l'intervention sociale et de l'insertion professionnelle. Il s'agit d'en comprendre les rôles, leur distribution dans les politiques sociales, leur évolution dans le temps.

CCE001 : Outils et démarches de la communication écrite et orale

Apporter des outils et des méthodes pour développer ses capacités relationnelles dans des situations de communication orale et écrite, quotidienne et de travail.

TRS001 : La relation aux publics en situations d'accompagnement

Cette UE met au premier plan les interactions avec les publics. Elle présente les publics de l'intervention sociale, à la fois par leurs caractéristiques sociologiques et psychologiques, et dans leurs définitions par les politiques sociales avec leurs règles particulières.

TET007 : Recherche d'information : théorie et pratique sur le Web

Permettre aux élèves de s'approprier les systèmes et les techniques (dont les techniques informatiques) qui organisent la production, l'échange et l'usage des informations.

TET099 : Analyse de son parcours et positionnement professionnel

Cette UE est une introduction à la formation, elle permet de s'interroger sur son propre parcours professionnel et de mieux définir son positionnement en lien avec des fonctions d'accueil et d'accompagnement. En quoi les activités d'accueil, d'information et d'orientation mobilisent-elles des valeurs et une éthique professionnelle ?

AST002 : Champs de la sociologie

Être en capacité de mobiliser les notions de base de la sociologie de la famille, du travail, de l'école, de la ville, de la déviance...

PSY001 : Eléments de psychopathologie dans l'intervention sociale

Apporter aux élèves des connaissances sur les rapports entre santé, travail, emploi, chômage et leur incidence sur la pratique d'accompagnement social et professionnel. Faciliter l'accès à la littérature spécialisée sur la santé au travail.

TRS002 : La relation aux publics : méthodologies de l'accompagnement

Maîtriser les techniques d'accompagnement social et professionnel (diagnostic d'une situation sociale, entretien, élaboration de parcours d'insertion, suivi, travail en réseau). Analyse de situations d'accompagnement.

AST005 : Institutions et acteurs de l'IS : accompagnement social et professionnel

Identifier les dispositifs spécifiques, mesures et méthodes, qui outillent l'intervention sociale auprès de différents publics, en y repérant les acteurs concernés, les demandes et les besoins auxquels ils répondent comme leurs effets attendus et réels.

CCE003 : Pratiques de l'accueil, de la négociation et de la communication

Développer ses capacités et ses savoir faire dans les situations d'interaction (entretien individuel et collectif) ; savoir analyser les situations de communication rencontrées et mettre en place les stratégies adaptées (écouter, reformuler, argumenter, négocier, gérer un conflit) ; consolider les techniques et les outils de communication écrite liés aux fonctions d'accueil et d'accompagnement.

TET010 : Travail, emploi et qualification

Maîtriser les notions de base concernant le travail et l'emploi : le salariat et l'emploi ; travail et production ; professions, qualifications, compétences ; relations d'emploi et relations de travail. S'initier aux débats actuels sur ces questions.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel. Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

INTERVENANTS

J. VIRACAOUDIN, Directeur des études, Référent rapports et mémoires

Formateur-Docteur en Sciences de l'Education

Responsable pédagogique filière Accompagnement social et professionnel

M. AH-PET, Psychologue clinicienne

MG MAKSENE, Formatrice Coach Consultante

G. LEBON, Ingénieur en Informatique

J. VERNET, Conseiller Technique et formateur.

Pour les unités d'enseignement dispensées en FOAD (100% distanciel), il s'agira d'intervenants spécialisés qui seront rattachés au centre organisateur de l'enseignement sur lequel sera inscrit l'élève.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Certaines UE ont une modalité dite FOAD, i.e l'enseignement est suivi en 100% distanciel via la plateforme Internet depuis un autre centre du réseau Cnam.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire (pendant 18 à 20 fois par année universitaire) en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
FOAD	100% distanciel via la plateforme de télé-enseignement du Cnam			
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements (UE)

Avoir acquis toutes les unités d'enseignement qui composent le diplôme en obtenant une note égale ou supérieure à 10/20 à chacune d'elles

L'évaluation des connaissances et des compétences dans les UE est réalisée, en règle générale, par un examen terminal ou par un contrôle continu ou encore par une combinaison des deux. Pour certains enseignements, une présentation orale peut également être demandée à l'élève. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque unité d'enseignement par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.

3. Validation de l'expérience professionnelle

- Attester d'une expérience professionnelle de 18 mois + un stage de 3 mois si l'expérience n'est pas dans le champ de l'accompagnement social et professionnel.
- Rédiger et soutenir oralement, et valider le rapport d'expérience en situations d'accompagnement.



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.**

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, Pôle Emploi, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://metiers-social.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Bénéficiaire du soutien financier du conseil régional de La Réunion

Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification

Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 02/09/2022